

Lettre ouvertes aux conseillers nationaux

Convention concernant les armes à sous-munitions

Lausanne, le 25 novembre 2011

Madame la conseillère nationale, Monsieur le conseiller national,

Lors de la prochaine session parlementaire vous serez amenés à vous prononcer sur l'interdiction des armes à sous-munitions pour notre armée.

Comme vous le savez il y a quelques semaines, la commission du National a proposé de refuser l'entrée en matière pour la ratification de la convention des armes à sous-munitions qui stipule que la Suisse aurait 8 ans pour détruire la totalité de son stock hormis quelques centaines d'unités pouvant servir à l'entraînement de son armée.

La commission affirme que la destruction de ce matériel mettrait la Suisse en difficulté pour assurer sa défense dans le cas d'un futur conflit. Compte tenu de la nature de ce type d'armement, cet argument n'est pas recevable.

Les jeunes libéraux-radicaux vaudois revendiquent leur humanisme et rappellent que le libéralisme a toujours soutenu la solidarité entre les peuples. Alors qu'une quarantaine de pays se battent contre ce fléau, la Suisse doit se montrer solidaire face à la souffrance sans limite de ces peuples. C'est le cas du Laos qui se bat depuis plus de 30 ans pour déminer son pays des armes qui tuent encore tant d'années après le conflit et qui ralentissent la reconstruction du pays. Le pourcentage de civils parmi les victimes des armes à sous-munitions dans le monde représente 98 % dont 40% de ces victimes sont des enfants.

La Suisse est le pays des Conventions de Genève. Signées à la sortie de la guerre la plus meurtrière de notre histoire, ces conventions exigent la protection des civils en cas de conflits armés.

Notre armée a assuré que ces armes seraient utilisées dans un souci de défense et uniquement sur le territoire suisse. Or l'efficacité de ces armes pour empêcher une armée d'avancer n'a pas réellement été prouvée, ces armes ne blessant et ne tuant que ponctuellement.

Par contre, ce qui est sûr, c'est que la dissémination de ces armes dans les champs, les voies de communication, les zones citadines, sont difficilement détectables après coup et laisse le peuple profondément impuissant. Ce dernier ne possédant pas les moyens techniques des armées, sa capacité à se mouvoir librement mais également à reconstruire son pays, dans une optique d'après-guerre, est menacée. Les conséquences sur la population sont tout bonnement catastrophiques.

Ainsi, en défendant les valeurs humanistes qui sont les nôtres tout en désirant assurer la protection de notre pays et de sa population, nous manifestons notre désaccord avec la commission du National et nous vous invitons à signer la convention d'Oslo relative aux armes à sous-munitions.

En espérant que notre lettre saura vous convaincre, nous vous envoyons madame la conseillère nationale, Monsieur le conseiller national, nos sincères salutations.

Le comité des JLRV

Contacts :

Barry Lopez, président JLRV, 079 795 68 14

Oriane Engel, vice-présidente JLRV, 079 215 56 19